

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 10 SEPTEMBRE

Mort de M. J. Grévy

Comme nous l'annoncions hier en dernières nouvelles, l'ancien Président de la République, atteint depuis samedi d'une fluxion de poitrine, a succombé hier matin.

M. Grévy était né le 15 août 1807. Pour se rajourner, il avait fait mettre, dans le dictionnaire Larousse, 1813. Mais, au procès Wilson, un journal produisit son acte de naissance qui prouva qu'il était bien né en 1807 et qu'il s'appelait non pas Jules, mais Judith.

Rien ne faisait prévoir la fin aussi prochaine de l'ancien Président de la République. Il avait quitté Paris, le 16 août dernier, en excellente santé, avec M^{me} Grévy, M. et M^{me} Wilson et leurs enfants, et tout le personnel de sa maison. M. le général Grévy était allé les rejoindre jeudi dernier seulement. Lundi dernier encore, la santé de M. Grévy n'inspirait aucune inquiétude.

Ce n'est que samedi, paraît-il, que la fluxion s'est déclarée et a pris un caractère des plus inquiétants.

On a préparé, avenue d'Iéna, des registres au nom de M^{me} Grévy et de M. et M^{me} Wilson, pour recevoir les inscriptions de condoléance. A deux heures et demie, dit le *Temps*, la nouvelle ne s'étant pas répandue dans la ville, personne encore n'était venu se faire inscrire.

Beaucoup d'encre va être versée à l'occasion de cette mort. Les journaux républicains, même ceux qui ont été les plus vifs jadis contre M. Jules Grévy pour l'obliger à donner sa démission de Président, versent des larmes.

LA MAISON DU PEUPLE

Ce n'est pas la peine d'être socialiste pour vouloir se mettre « dans ses meubles » comme de vulgaires bourgeois. Tel est pourtant le but que poursuivent M. Allemane, socialiste de marque, et ses amis.

Le phalanstère, dont le projet sourit à M. Allemane, s'appellerait la Maison du Peuple. Cette Maison (avec un grand M) ressemblerait à un cercle du boulevard (extérieur). Voici la description alléchante qu'en donne l'*Événement* :

« La Maison du Peuple serait située sur les hauteurs de Montmartre — siégé du groupe près du boulevard Barbès, dans un des quartiers les plus peuplés de Paris. — On y trouverait une bibliothèque et les journaux socialistes du monde entier ; on y ferait des conférences et l'on y recevrait les socialistes étrangers de passage à Paris. Il y aurait, en outre, une société de gymnastique et un orphéon. Enfin on y débiterait toutes sortes de consommations et on y donnerait à manger. On y déjeunerait pour la modique somme de 50 centimes. »

Dans la description de l'*Événement*, il y a, comme on dit, à boire et à manger — surtout à boire.

Que les Allemanistes fassent leur expérience, nous n'y verrions pas d'inconvénient, si les

ressources nécessaires ne devaient être fatalement demandées aux contribuables sous forme de subvention.

Les auteurs du projet déclarent compter d'abord sur « une propagande active et des fêtes dont le produit serait versé à leur caisse ».

D'abord, il est assez curieux de voir des socialistes instituer une caisse et étudier les moyens de la remplir. Voilà, certes, un projet des plus bourgeois ! Mais ce n'est pas là le danger. Ce qui serait fâcheux, et ce qui est très probable, c'est que, pour remplir la caisse, surgira, à la prochaine session du Conseil municipal, une demande de forte subvention.

Nos édiles, qui ont donné à MM. Brousse et Vaillant des sommes considérables pour la Bourse du Travail, oseraient-ils refuser à M. Allemane pour la Maison du Peuple ? Cet espoir ressemblerait à une illusion.

Si elle se fait, la Maison du Peuple se fera, comme la Bourse du Travail, avec l'argent de « l'infâme bourgeoisie », lequel, paraît-il, se purifie lorsqu'il sert à construire des bâtisses luxueuses à l'usage de nos bons socialistes.

INFORMATIONS

STATISTIQUE PEU RASSURANTE

Décidément, il ne fait plus bon à s'aventurer dans la banlieue de Paris sans avoir en poche un excellent revolver.

On vient de dresser la statistique des vols, rixes et agressions signalées au cours du premier semestre de 1891 ; elle n'est guère rassurante.

A Saint-Denis, du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet, on a relevé 112 agressions nocturnes, 87 rixes, 161 vols avec effraction ou par escalade ; à Saint-Ouen, pendant la même période, 403 agressions nocturnes, 94 rixes, 409 vols avec effraction ou par escalade ; à Neuilly, 407 agressions, 57 rixes, 449 vols ; à Courbevoie, 96 agressions, 75 rixes, 46 vols ; à Alfortville, Joinville-le-Pont et Fontenay-sous-Bois, les chiffres relevés sont à peu près dans la même proportion. Au total, on a compté 2,869 méfaits dans ces six mois, pour lesquels on a opéré 935 arrestations, c'est-à-dire pas même une arrestation sur trois affaires.

Les malfaiteurs peuvent donc calculer qu'ils ont au minimum deux chances contre une en leur faveur.

Sans compter que les chiffres officiels restent au-dessous de la vérité, car, ne serait-ce que par amour-propre, toutes les personnes attaquées ne portent pas plainte.

Les escarpes de la banlieue ont donc fait des affaires excellentes dans les premiers mois de 1891. Les bénéfices de fin d'année promettent d'être superbes.

Tel est le résultat de la désorganisation de la police par les républicains. Il serait peut-être temps d'aviser.

GRANDES MANŒUVRES DE L'EST

Notre correspondant particulier nous télégraphie de Vendœuvre, 9 septembre, 3 heures :

« Par une chaleur torride, le combat dure, acharné, depuis 8 heures du matin.

» Davoust refoule l'artillerie de Galliffet jusque sur le mamelon Vendœuvre. M. de Freycinet inspecte le champ de bataille avec le général Saussier.

» Après une fusillade et une canonade effrénées entre les quatre corps d'armée, le clairon sonne le ralliement. Les troupes, exténuées, prennent leur repas sur le champ de manœuvres et regagneront leur cantonnements. »

ENCORE UN LYCÉE DE FILLES

On va créer à Paris un nouveau lycée de filles dans le centre des quartiers commerçants, au faubourg Poissonnière.

La fondation du nouvel établissement aurait été réclamée par plusieurs familles de négociants et d'industriels qui se plaignent de l'éloignement des lycées de filles récemment créés à Paris.

Rappelons qu'il existe déjà vingt-deux de ces établissements en France.

LE DANGER DE « LOHENGRIN »

A PARIS

Il paraît que les Allemands se proposent de transformer les représentations de *Lohengrin*, à Paris, en manifestations allemandes. Déjà, ainsi que nous l'avions fait depuis longtemps pressentir, ils triomphent bruyamment et considèrent comme une victoire remportée sur la France l'exécution d'une œuvre de Wagner sur notre première scène lyrique. La dépêche suivante nous annonce quelles sont les intentions de nos excellents voisins :

« Berlin, 8 septembre.

» Le « Berliner Wagnerverein », Union des wagnériens de Berlin, qui a été constitué sous le patronage de Guillaume II, a décidé de déléguer deux cents de ses membres à la première de *Lohengrin* à Paris, en vue d'une manifestation bruyante en l'honneur de Richard Wagner.

» L'empereur Guillaume a contribué pour une somme de 10,000 marks aux dépenses que nécessitera cette expédition. »

Dans de semblables conditions, il nous semble que le souci du patriotisme devrait passer avant l'intérêt artistique contestable qu'offrirait l'exécution, à Paris, de *Lohengrin*.

Devant de semblables provocations, il nous paraît impossible que n'éclatent pas les mêmes troubles que lors de la tentative faite à l'Eden-Théâtre.

On ne saurait admettre en effet que, sous prétexte d'art, on fournisse aux espions tudesques, qui pullulent à Paris, l'occasion de faire, dans un théâtre édifié, entretenu avec l'argent des patriotes français, une démonstration tapageuse.

Nous constatons, en tous cas, que l'on supprime *Thermidor* et que *Lohengrin* est autorisé.

LA GRANDE COURSE VÉLOCIPÉDIQUE

Terront est arrivé premier hier matin à Paris à 6 heures 30, laissant loin derrière lui Jiel-Laval, son plus redoutable adversaire.

Celui-ci n'est arrivé qu'à 2 h. 1/2.

CONFIANCE AVENTURÉE

M^{re} l'évêque de Châlons a adressé à son clergé, à l'occasion d'une question de discipline ecclésiastique, une lettre circulaire dans laquelle se sont glissées quelques considérations d'ordre politique. Le prélat, après avoir vanté le patriotisme et la prévoyance de M. le Président de la République, affirme la confiance du clergé dans l'action personnelle du chef de l'État. Le clergé, suivant M^{re} de Châlons, a « la confiance que, sans sortir des lois constitutionnelles, le chef de l'État aidera par sa haute influence le rétablissement graduel des libertés religieuses ».

Nous ne nous permettrons pas de discuter ces appréciations ni de rechercher si la confiance est partagée par le clergé au même degré que par le chef du diocèse. Nous nous contenterons de faire remarquer que cette confiance ne saurait en tout cas s'appuyer sur l'expérience.

Depuis que M. Carnot est au pouvoir, on n'a point vu qu'il soit intervenu, comme la Constitution lui en donnait le droit, pour inviter le Parlement à examiner à nouveau les lois qui ont un caractère d'entraves à la liberté religieuse ; on n'a point constaté qu'il ait paru s'émouvoir — officiellement au moins — des entreprises fiscales dont le but évident est d'ôter aux congrégations religieuses la possibilité de vivre. On n'a point entendu dire que, depuis l'avènement de M. Carnot, on ait renoncé à suspendre — fort illégalement d'ailleurs — le traitement des membres du clergé séculier. En un mot, non seulement M. Carnot n'a pas paru préoccupé de corriger ce qu'il y avait d'excessif dans la législation, mais n'a fait aucun sérieux effort pour entraver de nouvelles entreprises. Il serait difficile d'autre part d'interpréter dans un sens favorable aux légitimes désirs du clergé l'accueil si chaleureux et si déférent fait officiellement par le Président de la République aux délégués de la franc-maçonnerie dans une circonstance récente.

Il nous est donc fort difficile de découvrir quels puissants arguments militent en faveur de la confiance que le clergé du diocèse de Châlons, ou tout au moins son chef, mettent dans l'intervention de M. Carnot. Nous craignons fort que ceux qui nourrissent cette confiance soient condamnés à éprouver des déceptions assez grandes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 septembre 1891.

Le marché était dès l'ouverture très animé et les dispositions paraissaient de tous points excellentes, et si la clôture n'a pu se faire aux plus hauts cours de la journée, c'est qu'on a fait circuler le bruit d'un mouvement insurrectionnel à Barcelone. La chose ne nous touche guère, mais cela a suffi pour provoquer quelques réalisations en clôture.

Le 3 0/0 ancien reste à 96.47 ; le nouveau à 94.60 et le 4 1/2 à 105.90.

Les fonds étrangers conservent tous encore une légère avance sur les cours de la journée précédente, sauf l'Italien qui reste offert à 90.70.

Les sociétés ont débuté en hausse et restent à leurs cours d'hier. La Banque de Paris à 788 ; la Société Générale à 483.75 au comp-

tant; le Comptoir d'Escompte à 552. Le Crédit Mobilier varie de 310 à 315; le Crédit Foncier cote 1,290. La Banque d'Escompte se tient à 452.

Le Crédit Foncier de Tunisie a des demandes plus actives depuis que le gouvernement de la Régence est en mesure de pousser avec une plus grande activité le travail d'immatriculation de la propriété.

L'obligation des Immeubles de France est recherchée à 395. Les chances de remboursement à 1,000 francs par 4 tirages au sort par an constituent un attrait dont l'épargne ne peut pas ne pas tenir compte.

L'obligation Linarès à Almería est à 225. Un coupon de 7.50 sera mis en paiement le 1^{er} octobre.

Les Chemins de Fer Économiques se tiennent à 416.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

L'EXPOSITION DE SAUMUR

PASSAGE DES JURYS

MM. les Exposants sont prévenus que le passage des divers Jurys est fixé ainsi qu'il suit :

Vendredi 11 septembre, de 9 à 6 h. : 1^{er} Jury, section industrielle et commerciale.

Samedi 12, de 9 h. à midi : Exposition canine.

Lundi 14, de 9 h. à 6 h. : 1^{er} Jury, machines agricoles, etc.

Lundi 14, de 9 h. à 6 h. : 9^e Jury, enseignement.

Mardi 15, de 9 h. à 6 h. : 2^e Jury, machines viticoles, etc. (essais de charrues, pulvérisateurs, machines à greffer, etc.).

Vendredi 18, de 9 h. à 6 h. : 3^e Jury, dégustation des vins.

Vendredi 18, de 9 h. à 6 h. : 7^e Jury, horticulture.

Vendredi 18, de 9 h. à 6 h. : 8^e Jury, objets d'arts d'industrie horticoles.

Samedi 19, de 8 à 11 h. matin : 11^e Jury, concours de labourage (pièce de terre lieu dit les Pâturoux, commune de Saint-Lambert-des-Levés).

Dimanche 20, de 9 h. à midi : 3^e Jury, produits agricoles; 4^e Jury, espèce chevaline; 5^e Jury, espèce bovine; 6^e Jury, espèces ovine, porcine, basse-cour.

De plusieurs côtés nous avons entendu exprimer l'étonnement de ne pas voir figurer dans le cortège d'inauguration de notre Exposition M. le docteur Besnard, conseiller général du canton Sud de Saumur, et quelques autres

membres du Conseil général de l'arrondissement.

Toutes sortes de versions, d'interprétations plus ou moins malveillantes ont cours dans la ville à ce sujet. Nul ne peut faire doute de la sympathie de ces messieurs aux intérêts des cantons qu'ils représentent, à tout ce qui touche à l'honneur et à la prospérité de Saumur, et l'Exposition est, dans la vie saumuroise, un événement trop considérable pour qu'ils en restent volontairement éloignés.

Nous avons, en effet, le souvenir très récent de l'insistance avec laquelle MM. Besnard et Bruas ont amené le Conseil général à voter à l'Exposition une allocation de 2,000 fr. — Que s'est-il donc passé? Nous ne le savons pas et demandons à le savoir, surtout après l'affirmation donnée par la Commission et publiée dans l'*Echo Saumurois* de lundi. En tout cas, ou nous met sous les yeux une lettre de M. le docteur Besnard que nous sommes autorisé à reproduire :

« La Giraudière, 9 septembre.

» Mon cher ami,

» Je vous affirme que je n'ai reçu aucune invitation à assister à l'inauguration de l'Exposition. Je me demande quelle en peut être la cause. Si j'avais reçu une invitation, j'aurais cru de mon devoir d'y répondre par ma présence. J'en ai écrit un mot à M. Pottier.

» Cordialement à vous.

» D^r BESNARD.

» Faites de ma lettre ce que bon vous semblera. »

EXPOSITION DE CÉRAMIQUE De la maison Girard

L'installation qui frappe les yeux en entrant à l'Exposition (côté de la rue Beaurepaire) est complètement composée de faïences artistiques de Nevers. Cette fabrication de la vieille cité nivernaise a été longtemps appliquée à de gros objets en usage dans nos campagnes (les assiettes, les saladiers, des vases de toutes formes et pour tous les usages); mais, depuis plusieurs années, elle a suivi le progrès qui marque notre époque, et patrons et ouvriers, s'inspirant des vieux modèles que renferme le splendide musée de Nevers, ont voulu copier et imiter ce qu'avaient fait les anciens, restés toujours nos maîtres dans ce genre. Ils ont alors rajouté l'ancienne fabrication abandonnée depuis bien longtemps, et ils ont fourni au commerce la collection de modèles dont l'exposition de M. Girard donne une idée fort incomplète. Depuis l'humble sabot de nos campagnards, jusqu'aux grands vases de forme artistique et les immenses plats qui servent à orner les demeures opulentes de nos jours, tout s'y trouve réuni.

Toutes ces fantaisies, si chaudes aux yeux des amateurs, sont cuites au grand feu de four, et offrent une difficulté de fabrication que

les céramistes seuls peuvent comprendre. C'est, par exemple, un vrai tour de force de réussir, sans défaut, les deux grands plats qui ornent chacun des côtés de cette exposition, le premier qui se voit en entrant dans le manège. Il a 1 mètre 15 c. de diamètre et représente le *Triomphe de Psyché*. L'autre (côté opposé) a 90 c. de diamètre: c'est *Diane et Actéon*. Ces deux œuvres sont absolument parfaites et, malgré la valeur des peintures à la main de chacune d'elles, il a fallu qu'elles passent au grand feu de four, c'est-à-dire courir les chances douteuses d'une réussite absolument incertaine.

Si nous tournons ensuite de l'autre côté faisant face à l'intérieur du manège, nous trouvons d'abord les gracieuses poteries émaillées que produit Vallauris (Alpes-Maritimes). Les formes si pures de ces vases et de ces vases sont toutes copiées sur les modèles anciens retrouvés, pour la plupart, dans les cendres d'Herculaneum et de Pompéi. Les couleurs si variées des émaux employés dans cette fabrication offrent le plus réjouissant coup d'œil et ces produits se prêtent admirablement à la décoration.

A côté de ces poteries, voici la porcelaine décorée des manufactures de Limoges. Le public ne se lassera certes pas d'admirer les bonbonnières, les vasques, les vases de toutes formes et le service à dessert exposés; toutes ces pièces sont cuites au grand feu, avec des gravures ou plutôt des ciselures en plein émail reconvertes d'or de tous les tons. Le bleu du service à dessert est aussi beau que ceux que produit notre manufacture nationale de Sèvres.

Citons encore des carreaux de faïence qui ornent les deux colonnes de l'exposition.

Ces carreaux sont fabriqués par la manufacture de Montereau et sont fort décoratifs. Ils servent dans certaines constructions luxueuses de revêtement extérieur ou d'ornementation pour vestibule, salle de bains et même pour panneaux de salle à manger.

On ne peut que remercier M. Girard d'avoir soumis au public les plus beaux échantillons de l'art céramique moderne.

M. Liverani « le Roi des Chapeliers »

La vitrine de M. Liverani est une exposition rétrospective des coiffures depuis les temps les plus reculés de l'histoire de France. Il a trouvé dans des estampes et a reproduit fidèlement les couvre-chefs des souverains depuis Clovis, Charlemagne, Hugues Capet, Philippe-Auguste, Louis IX, Louis XI, François I^{er}, Henri III, Henri IV, Louis XIV, Louis XVI, jusqu'à Napoléon I^{er}, Louis-Philippe, Napoléon III.

Pour la période révolutionnaire, il a réuni les coiffures des personnages qui se sont fait une célébrité. Citons celles de Bailly, Carnot, Danton, Camille Desmoulins, de Launay, Du-

loyales à leur propre petitesse.

— Je ne vous comprends pas, dit-il; votre théorie est beaucoup trop subtile pour mon faible entendement. Tout ce que je sais, c'est qu'à mon âge, avec mes qualités mondaines, et les succès qui me sont promis dans les salons, je n'irai pas, de gaieté de cœur, me condamner à une petite vie bourgeoise. Peuh! vivre à un cinquième étage. Ne pas oser donner son adresse, ne pouvoir recevoir personne chez soi, personne d'illustre. S'asseoir devant une table sans nappe, être servi par les blanches mains de son épouse, manger des mirotons et des grillades à la poêle, broser soi-même ses vêtements, s'éclairer au pétrole!... Fi! l'horreur!

Il s'était voilé la face devant ce tableau de la petite vie.

Il reprit, la voix haute :

— Je ne suis pas un héros comme vous êtes une héroïne, Marcelle, et je n'ai point tous vos mépris pour l'élégance. Vous vivriez de pain sec, vous, et vous vous enfermeriez dans une chambre misérable pour l'honneur! Moi, j'ai grandi dans le luxe et pour le luxe. C'est mon atmosphère. C'est ma vie. Elle me plaît à moi, cette existence de prince envié et adulé,

bois, Flesselles, Fouquier-Thienville, Kléber, La Fayette, Mirabeau, Marat, Manuel, Marceau, Robespierre, Santerre, Saint-Just, Siéyès, Simon, Bonchamps, Cathelineau, La Rochejacquelin. Il a renouvelé le bonnet phrygien, les tromblons, les casquettes, le bonnet du géolier.

Il a aussi une jolie collection des décorations françaises et étrangères, les signes des ordres religieux et de la chevalerie, enfin des distinctions honorifiques anciennes et modernes.

Ces un des grands attrait de notre Exposition. L'idée de M. Liverani lui fait le plus grand honneur.

Vitrine de M. Dézé, relieur

Près de l'entrée, du côté de la rue Saint-Nicolas à gauche, le promeneur s'arrête devant la vitrine de M. Dézé, relieur à Saumur.

Les reliures exposées sont fraîches, de couleurs variées et les fers se distinguent par le bon goût.

Nous cédons au désir de citer en particulier comme reliures très réussies :

La Française du siècle, demi reliure amateur, jaune, coin et pièce de titre peau rouge;

Vie de saint Joseph, demi reliure amateur, maroquin rouge, dos orné de jolis fers avec mosaïques;

Vies des Saints, reliure entière, maroquin grenat, dentelle intérieure.

Nous ne ferons pas l'énumération des volumes des formats in-8, in-18 jésus; tous sont remarquables par leur cachet, plusieurs sont déjà vendus.

Les articles de maroquinerie, porte-cartes, porte-feuilles, encriers, essuie-plumes, portemonnaies, albums de photographie, etc., retiennent les amateurs.

Mais puisque nous parlons de photographies, appelons l'attention des étrangers sur une création de cette maison. M. Dézé fils s'est initié, à Paris, à la photographie et a créé une série de vues de la ville et des environs que nous recommandons aux visiteurs de l'Exposition. Il y a un souvenir, Saumur orné d'un bouquet de fleurs, qui fait florès, et ce n'est pas étonnant. (A suivre.)

PROGRAMME

De la soirée du JEUDI 10 Septembre à l'Exposition

A 8 heures 1/2, Concert par la *Musique Municipale*, sous la direction de M. Meyer.

1. *Tinoco*, allegro..... ETCHEPARE.
2. *Poète et Paysan*, ouverture..... SUPPÉ.
3. *Thérèse*, valse..... V. FAUST.
4. *Lucrèce Borgia*, pour clarinette..... DONIZETTI.
5. *Après la guerre*, polka pour deux pistons.

A 8 heures 1/2, au théâtre de l'Exposition :
1^{re} Partie. — Séance de Prestidigitation.
2^e Partie. — Lilliputiens (ou têtes comiques).
3^e Partie. — Magie rose.

OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Elle s'interrompit, et reprit avec plus de calme :

— Je ne voulais pas laisser déborder l'indignation qui est en moi... Je ne voulais pas dire des paroles capables de vous offenser; mon désir serait de vous convaincre par la persuasion. Comprenez combien ma cause est juste et grande...

Sa voix avait été un instant sévère et haute; mais la faiblesse lui revenait: ses lèvres pâlirent, ses yeux se voilèrent.

— Allons, maintenant, vous allez vous trouver mal, fit Wladimir avec une extrême contrariété. On dirait, vraiment, que je suis un grand tyran. N'ai-je pas, au contraire, satisfait tous vos desirs? Ai-je jamais levé la main sur vous?

Elle dit, tremblante :

— Il y a des choses, dans la vie, qui font plus de mal que des coups.

Wladimir demeura silencieux. Il éprouvait une sorte de respect involontaire pour le courage et la loyauté de cette jeune femme qui souffrait, à en mourir, de la faute d'un mari déloyal.

— Raisonnable, dit-il enfin, affectant un calme qu'il n'avait pas. Alors, vous songez sérieusement à sacrifier votre fortune à la restitution d'un héritage que vous considérez comme dérobé... et moi comme reconquis. Vous pensez que vous pourriez vivre dans la médiocrité, vous, habituée à toutes les élégances. Pas plus que moi vous ne pourriez supporter la gêne.

— Vous verrez, fit Marcelle avec une bravoure douloureuse, la voix déchirée, mais vaillante.

— Je verrais... avec la médiocrité une suite de renoncements, d'abaissements...

La jeune femme eut une noble révolte, à ce mot d'abaissement...

— Comment pouvez-vous dire abaissement?... S'appauvrir pour réparer, c'est grandir.

Le prince Zinesko attacha sur sa femme un regard de pitié. Les âmes mesquines et indélicates mesurent toujours les grandes et les

et je veux garder ma villa de marbre, mes écuries célèbres, mes tailleurs anglais; et, dans ces vêtements à la mode, mon gousset garni. Eh! qu'importe si mon titre de prince ne se trouve pas sur l'armorial! Qui s'inquiète de la vérité? On ne voit que les apparences.

Il riait d'un méchant rire, d'un rire qui déchirait le cœur de Marcelle.

— Vous n'avez donc jamais entendu parler du respect de soi-même, de l'honneur, de ce commandement divin: *Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras injustement*.

Il s'était assis sur le divan, et la regardait de ses yeux bleus et vagues, qui se faisaient ironiques.

— Très joli, votre petit prêche, ma belle princesse. Si vous montiez en chaire, vous auriez un succès inouï.

Elle ne l'entendait pas, emportée par son désir de le convaincre.

— Moi, le bien d'autrui me brûle; un bien volé, c'est comme une marque au fer rouge sur mon épaule.

Il dodelinait sa tête blonde, et jouait avec les glands du divan.

— Étonnante, ma chère; vous êtes très étonnante.

4^e Partie. — Voyage autour du Monde en 80 tableaux. Effets de jour et de nuit. Tableaux mouvants (projections sur un rideau de 16 mètres).

Premières : deux tickets. — Secondes : un ticket. — Troisièmes debout : 0,25 cent.

Entr'acte après la deuxième partie.

Entrées payantes à l'Exposition

Mercredi 9 septembre, 742 tickets.

Le nombre des entrées payantes, depuis le moment de l'ouverture, est de 12,082.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des fêtes qui auront lieu à Saumur, des trains spéciaux de voyageurs, comprenant des voitures de toutes classes, seront mis en circulation les dimanches 13 et 20 septembre 1891, entre Saumur-Etat et Thouars, et entre Saumur-Orléans et Château-du-Loir.

Les trains pour Thouars et les stations intermédiaires partiront de Saumur-Etat à 11 heures 25 du soir et arriveront à Thouars à minuit 39.

Les trains pour Château-du-Loir et les stations intermédiaires partiront de Saumur-Orléans à minuit, et arriveront à Château-du-Loir à 2 heures 6 minutes.

UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

ENTRÉES

Pour la fête de Gymnastique

Du dimanche 13 septembre 1891

Porte du Corps de Garde

Pour les Sociétés Musicales et de Gymnastique;

Pour les invités porteurs de cartes spéciales et les porteurs de deux tickets pris à l'avance.

Porte de MM. les Officiers

Pour les porteurs d'un ticket pris à l'avance.

Porte du Concierge de l'École

Pour les personnes non munies de ticket, un bureau de vente devant être établi à cet endroit.

Tribune d'honneur, réservée à MM. les membres de la Commission de l'Exposition et aux personnes munies d'une carte blanche.

Tribunes de l'École, pour les porteurs de deux tickets et des cartes spéciales.

Tribunes de la ville, pour les porteurs d'un seul ticket et des cartes spéciales.

Tribunes tournant le dos à la levée, pour les Sociétés Musicales.

Tribunes tournant le dos à l'École, pour les militaires en tenue régulière.

Le Vice-Président, G. DOUSSAIN.

Puis, tout à coup, se levant, prenant une pose théâtrale, il la regarda avec autorité, en homme qui impose sa volonté, sans permettre qu'on la discute :

— Assez de sermons. Je ne suis pas habitué à recevoir des leçons, et je vous préviens que je ne les accepte pas. Il m'a plu de détruire un testament inique; je l'ai fait. A l'avenir, je vous prie de ne pas vous occuper de mes affaires.

Sa voix était sèche et irritée.

— A l'avenir, ma chère, je crois que moins nous serons en tête-à-tête et plus nous aurons de chance de ne pas nous quereller. C'est une maxime conjugale. Surtout ne faites plus des scènes comme ce matin. Je ne le souffrirais pas. Tenez; vous ferez bien de remonter chez vous, vous paraissez épuisée.

Oui, elle était épuisée, désespérée, et quel soulagement quand elle se retrouva seule dans sa chambre, libre enfin de souffrir. Elle avait rêvé l'Expiation..., la Rédemption... Rêve! Rêve! Chimère. Un homme expie quand il a du cœur... Mais ce prince Zinesko avait un rocher dans la poitrine. Ah! comme elle avait besoin du secours du ciel pour demeurer enchaînée à sa lourde chaîne! Comme il fallait qu'elle

CLOTURE DU CONCOURS PUBLIC DE TIR

Samedi 12 septembre, à la Société, de 1 h. à 4 h. du soir, et au stand de l'École de cavalerie, de 2 h. à 4 h. du soir.

Dimanche 13 septembre, au stand de l'École de cavalerie, de 9 h. à 10 h. 1/2 du matin (clôture).

Joué 17 septembre, à la Société, de 9 h. à 11 h. du matin, et de 1 h. à 4 h. du soir (clôture).

Le Directeur du tir, J. DOUSSAIN.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 6 septembre. — Joseph Irch, place du Chardonnet; — Marie-Louise Gendron, à l'Hospice; — Maurice-Jules-Auguste Malécol, rue des Capucins.

MARIAGES

Le 7 septembre. — Vincent-Jean-Marie Daudet, perruquier, de Cholet, a épousé Marie-Louise Beillard, couturière, de Saumur.

Le 8. — Célestin-Marc-Antoine de Portavariolo, cimentier, a épousé Fernande-Augustine-Mathilde Maupoint, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 9. — L'abbé Louis-André Chassé, ancien chancelier de l'archidiocèse de la Nouvelle-Orléans, 47 ans, avenue du Jardin-des-Plantes.

Les manœuvres du 9^e corps

M. le général en chef a fixé comme suit les zones dans lesquelles les troupes des 17^e et 18^e divisions militaires devront stationner en cantonnement pendant les journées des 10, 11 et 12 septembre courant.

Journée du 10 septembre (18^e division)

Les communes de Massais, Argenton, Sainte-Radegonde, Mauzé, Saint-Jacques et Saint-Jean-de-Thouars, Thouars et toutes les communes du département à l'Est du Thouet et au Nord du chemin de Thouars à Pas-de-Jeu.

Journée du 11 septembre (18^e division)

Les communes comprises entre les chemins de fer de Thouars à Pas-de-Jeu et Airvault et celui d'Airvault à Moncontour, plus celles de Rigné, Saint-Varent, Pierrefitte, Glénay et Marne.

Journée du 12 septembre (17^e et 18^e divisions)

Toute la zone comprise entre les cantonnements de la veille et limitée à l'Ouest par la ligne Tessonnère-Gourgé.

Journée du 13 septembre

Revue de toutes les troupes dans les plaines de Thouars, par les généraux Thomassin, Villain, Fabre et Mourlan.

Pour la première fois, dans nos contrées, ces manœuvres auront lieu avec le fusil Lebel

et la poudre sans fumée.

Tout donne à supposer que l'action décisive aura lieu dans les plaines de Moncontour.

On nous adresse la lettre suivante :

« Deauville, 8 septembre 1891.

» Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois.

» Je vous prie de porter à la connaissance de vos lecteurs que M. André Servat, fermier des Marchés, demeurant à Saumur, 13, rue Daille, n'a pas été longtemps victime de ses nombreux ennemis et qu'actuellement il poursuit la direction de ses affaires considérables, tout comme par le passé.

» AUGUSTE SERVAT frère. »

CLERÉ. — Un épouvantable accident vient de survenir à Nueil, commune de Cleré.

Pierre Guillemain, âgé de 25 ans, demeurant chez ses parents, fermiers à la Terre-Forière, était le 4 courant, vers trois heures du soir, occupé avec des camarades à battre du blé au moyen d'une machine à feu.

En engageant une gerbe dans le battoir, le bout d'un lien de reuche (jonc plat) qui se trouvait sur la gerbe s'est enroulé autour du poignet droit du malheureux jeune homme et tira le bras sous le battoir, sans qu'on vint à bout de l'en dégager. Comme le corps entier ne pouvait pénétrer dans la machine, le bras s'arracha de l'épaule droite et passa en entier sous l'engrenage. On le ramassa dans la paille.

Le docteur Gilbert, de Nueil, immédiatement appelé, jugea l'amputation indispensable et manda son confrère M. Chailloux, de Vihiers, avec le concours duquel il opéra la désarticulation de l'épaule droite.

On ne peut encore se prononcer sur les suites de cet affreux accident. (Ralliement.)

ANGERS. — On nous assure, dit le Patriote, que M. David, le nouveau directeur du théâtre, aurait obtenu, de l'administration municipale, l'autorisation de diriger l'orchestre au lieu et place de M. Lelong.

De son côté, l'Association artistique des concerts populaires aurait décidé de nommer un chef d'orchestre spécialement affecté à l'Association.

Nous croyons savoir, dit le Ralliement, que M. David se prépare à donner, pour la première représentation (samedi 19 septembre), le Demi-Monde, et pour la deuxième (dimanche 20 septembre), la Closerie des Genêts. Le nouveau directeur de nos théâtres a l'intention, paraît-il, de laisser le Grand-Théâtre pendant un mois à la troupe de comédie dont on nous dit beaucoup de bien.

Dimanche dernier, à la réunion du Comice agricole de Tiercé, canton de Briollay, M. Viéron, jardinier chez M. Launay, à Portebise, avait exposé des choux-pommes d'un mètre de diamètre, chacun pesant plus de 30 livres; MM. Tessier, de Soucelles, Joly, de Tiercé, et plusieurs autres avaient des échantillons de chanvre, hauts de 4 mètres; M. Louis Touchet, de Chefes, présentait un pied de vigne rouge avec 5 ou 6 grappes, dont plusieurs pouvaient atteindre cinq kilos.

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest :

« A propos d'une bannière offerte par M. le Comte de Paris à une église du Canada, le Patriote réédite pour la 50^e ou la 100^e fois le conte ridicule et odieux des 40 millions réclamés à la France par les princes d'Orléans. Disons pour la 50^e ou la 100^e fois que ce conte est un mensonge, et plaignons le Patriote de se plaire encore à de si misérables calembredaines. »

NANTES. — Voici quelques détails sur le déplorable accident survenu dimanche soir, à la station des tramways, place Pirmil :

Au départ de 6 h. 45, cinq ou six cents personnes attendaient leur tour; un certain nombre étaient groupées, pendant qu'on appelait leurs numéros, entre deux voitures de tram-

ways, qui devaient être rattachées l'une à l'autre un instant plus tard.

Malheureusement ces deux voitures stationnaient sur une pente : soit que les freins eussent cédé ou que le mécanicien eût fait une fausse manœuvre, la première voiture recula sur la seconde; la plupart des voyageurs purent éviter la fatale rencontre; seul M. Albert du Guiny, frère du général commandant le 3^e corps d'armée, ne put y échapper. On le vit tout à coup tomber en dehors de la voie; il avait eu la jambe droite broyée entre les deux marchepieds. Transporté à l'Hôtel-Dieu, le blessé y est mort lundi matin à sept heures.

Appelé aussitôt par le télégraphe, le général du Guiny est arrivé lundi matin à Nantes. La famille du Guiny est une des plus anciennes de Nantes. C'est dans l'hôtel du Guiny que la duchesse de Berry avait cherché un refuge et qu'elle fut arrêtée le 6 novembre 1832.

Dernières Nouvelles

Paris, 10 septembre 12 h. 35 soir.

M. Carnot sera représenté aux obsèques de M. Grévy par le général Brugère, et le gouvernement par M. de Freycinet.

Le Figaro dit que ces obsèques seront religieuses.

Les scellés ont été posés chez M. Grévy.

COURSE DE VÉLOCIPÈDES

Arrivés ce matin: Coulibœuf, 3^e; Marty, 4^e; Corre, 5^e.

(Nous donnons l'arrivée des deux premiers dans notre première page.)

Suivant l'Echo de Paris, aux manœuvres d'armée, la cavalerie aurait laissé à désirer.

Un déjeuner a été offert aujourd'hui à Vandœuvre aux généraux et attachés militaires étrangers.

M. de Freycinet y a pris la parole et a fait ressortir que ces manœuvres ont démontré que le fonctionnement du commandement supérieur des armées en France est désormais assuré.

L'année prochaine, le ministre se propose de faire pour la première fois de grandes manœuvres avec l'armée territoriale.

HAVAS.

Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte
FOIES GRAS truffés 1 90 —
— — — — 3 » —
— — — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFFOIRS: Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon
Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le carnier.

Parmi les produits d'élite adoptés par le public élégant, nous devons citer en première ligne "LA DIAPHANE". D'une composition toute spéciale, cette poudre de riz donne discrètement au teint une fraîcheur et une pureté éclatantes et exerce sur la peau une action absolument hygiénique. M^{me} Sarah Bernhardt a consacré ce remarquable produit en lui accordant son éminent patronage.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

EXPOSITION DE SAUMUR

BUFFET PALLU

Carrière Marengo et Manège des Ecuyers

Toutes les consommations sont vendues aux mêmes prix que dans les cafés.

Marché de Saumur du Samedi 5 Septembre

Froment-commerce, hectolitre	20	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. baïle (moyenne)	19 70	Veu	2
Méteil	15 90	Mouton	2 40
Seigle	12 10	Porc	1 60
Orge	11 30	Poulets la couple	4
Avoine	8	Dindonneaux	9
Sarrasin	—	Canards	4 50
Haricots blancs	28	Oies	9
Haricots rouges	25	Beurre le kilog.	2 30
Fèves	—	(Eufs la douzaine	0 90
Noix	15	Foin, la charretée de 780 kilog.	80
Châtaignes	—	Luzerne	80
Sel les 100 kil.	15	Paille	37
Son	15	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique	10	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	500
Farine, la culasse de 157 kilog.	63	id. 2 ^e id. 3 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 2 ^e id. Of. 36 66	—	Charbon de terre	4 50
id. 3 ^e id. Of. 35	—		

Cours des Vins

Rouges.	
Souza et environs	la barrique 115 à 130
Champigny	— 115 à 130
Varrains	— 110 à 120
Bourgueil	— 115 à 130
Restigné	— 115 à 125
Chinon	— 110 à 120
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 110 à 120
Ordinaires, environs de Saumur	— 100 à 110
Saint-Léger et environs	— 80 à 90
Varrains et environs	— 100 à 110
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 75 à 80
La Vienne	— 75 à 80
Cidre de Bretagne	la barrique 35 à 38
Cidre de Normandie	— 36 à 40
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	— 42

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Un dimanche à Paris. — Train de plaisir à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits, permettant de passer à Paris la journée du dimanche 20 septembre.

Ce train partira dans la soirée du 19 septembre.

Le retour de Paris aura lieu dans la nuit du 20 au 21 septembre.

Il prendra les voyageurs en provenance des lignes de Montmorillon à Poitiers, Yzeures à Châtelleraut, Le Blanc exclu à Port-de-Piles, Poitiers à Tours exclu, Clefs à Longué, La Bohalle à Savonnières, Dissay-s.-Courcillon à Mettray.

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ce train.

L'émission des billets cessera le 18 septembre, à 6 heures du soir.

pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyage d'excursion aux plages de la Bretagne

Du premier mai au 31 octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic — Guérande — Saint-Nazaire — Savenay — Questembert — Ploërmel — Vanes — Auray — Pontivy — Quiberon — Lorient — Quimperlé — Rosporden — Carné — Quimper — Douarnenez — Pont-Labbé — Châteaulin.

Durée : 30 jours. Prix des billets (aller et retour) : 1^{re} classe, 50 fr. ; 2^e classe, 40 fr.

Avis. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Les voyageurs partant d'un point situé en dehors de l'itinéraire ci-dessus ont à leur disposition, soit les billets de bains mer, réduits de 40 0/0, délivrés à toutes les gares du réseau, pour les plages de la Bretagne, dénommées au tarif A n° 8 et situées à 250 kilomètres au moins du point de départ, soit, lorsque la gare de départ est éloignée de moins de 250 kilomètres, des billets de parcours supplémentaires, réduits de 25 0/0, permettant d'aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Eaux, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (La Bourboule et le Mont-Dore) Royat.

Réduction de 50 0/0 pour chaque membre de la famille en plus du troisième.

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, pour les stations ci-dessus indiquées.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

Avis. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

A VENDRE DE SUITE

POUR CAUSE DE DÉPART

UNE JOLIE MAISON

Composée de 20 pièces, en partie parquetées, avec un superbe jardin en plein rapport et une grande pièce d'eau.

Cette maison peut être transformée en hôtel, devant la nouvelle gare du chemin de fer d'Orléans et Etat qui va se construire.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. COUTAND-SIMON, qui l'occupe, 2, route neuve d'Angers, à Saumur, ou à M^e GAUTIER, notaire. (620)

Étude de M^e GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

A VENDRE

A L'ADJUDICATION

Le Lundi 14 Septembre 1891, à la Mairie de Brain, à 2 heures de l'après-midi,

200 Peupliers Suisses

Complantés sur la route de Brain à Varennes, et divisés en 4 lots, ESTIMÉS 3,800 Francs.

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT

de

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

Un ménage sans enfant, muni d'excellentes références, demande une place.

S'adresser au bureau du journal.

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIBIG

PRÉCIEUX POUR MÉNAGES

Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales

Hors concours depuis 1883

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Exiger la signal. du Bon J. v. LIBIG en encre bleue sur l'étiquette.

Se vend chez les Épiceries et Pharmacies

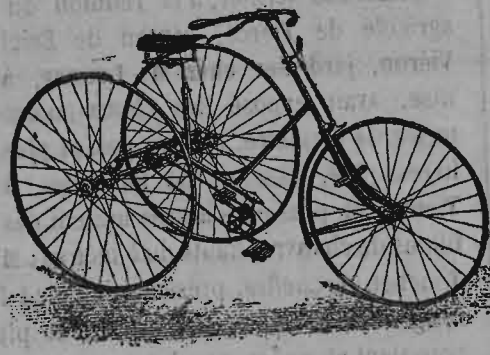
CH. COURALEAU

BICYCLETTES 28, rue St-Nicolas, 28 TRICYCLES SAUMUR

Vente — Échange — Location — Leçons

Exposition permanente des nouveaux modèles, 24, RUE DE LA FIDÉLITÉ

ATELIER de Réparations



Pièces détachées ACCESSOIRES

Seul représentant de

RUDGE — CLÉMENT — PHÉBUS — STARLEY

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Chasseurs, approvisionnez-vous à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons

petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie,

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche COGNAC, KIRSCH, RHUM, 0 fr. 90 et 1 fr. 50

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 SEPTEMBRE

FONDS	96 35	VALEURS FRANÇAISES		Nord	1845	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94 50	Banque de France	4600	Orléans	1542 50	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	396	Compagnie parisienne du Gaz	527
3 0/0 1891	97 10	Banque d'Escompte	447 50	Ouest	1080	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	476 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	380
3 0/0 amortissable	105 85	Comptoir national d'Escompte	555	Compagnie parisienne du Gaz	1445	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	482	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	212
4 1/2 1883	—	Crédit Foncier	1290	Transatlantique	580	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	473	— obligations à lots	61
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial	587 50	Canal de Panama	21	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	423	Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
Oblig. 1855-60 3 0/0	548	Crédit Mobilier	828 75	— Suez	2855	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1865 4 0/0	530	Crédit Lyonnais	317 50	VALEURS ÉTRANGÈRES		Est 3 0/0 anc. r. à 500	442 50	Emprunt russe 1862 5 0/0	58 50
— 1869 3 0/0	410	Crédit Mobilier	—	Autrichien 4 0/0 or	96 60	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	447	— 1889 4 0/0	58 50
— 1871 3 0/0	411	Dépôts et Comptes courants	—	Dette d'Égypte 6 0/0	491 50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	447 50	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	—
— 1875 4 0/0	533	Société Générale	485	Extérieur 4 0/0	72 75	Nord 3 0/0 r. à 500	450	— 2 ^e	—
— 1876 4 0/0	531 50	Est	907 50	Hongrie 4 0/0 or	90 40	Orléans 3 0/0 r. à 500	455	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
— 1886 3 0/0	414 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1511	Italie 5 0/0	90 75	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	480	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—
Bons de liquidation	540	Midi	1295	Portugal 4 1/2 1888	291 50				